

Nos formations à destination des acteurs publics

Plaquette de présentation

Dernière mise à jour : janvier 2023

Public Impact Management

5 rue des Colonnes – 75002 PARIS

☎ 33 (0)1 42 05 92 92

📠 33 (0)9 70 06 95 45

✉ contact@publicimpact.eu

SAS au capital de 142 300 € - RCS Paris 530.115.120

SIRET: 530.115.120.00046 - Code APE: 7022Z

www.publicimpact.eu

[p 2](#) Sommaire

[p 3](#) Présentation de PIM

[p 8](#) Notre offre formation

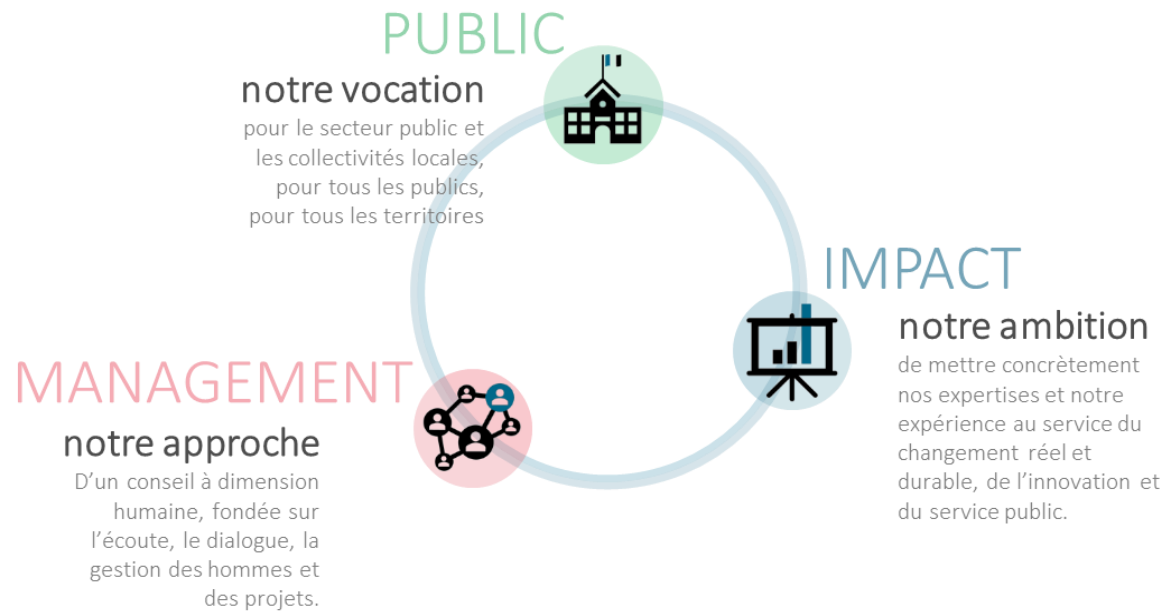
[p 17](#) Ils nous ont fait confiance

[p 19](#) Nos principaux formateurs

[p 21](#) Annexe : certificat Qualiopi

[p 23](#) Contactez-nous !

2) PRÉSENTATION DE PIM



NOTRE HISTOIRE

Public Impact Management a été créé en 2010 autour d'une idée simple : offrir aux décideurs publics la possibilité de choisir un cabinet de conseil offrant à la fois :

Une palette de compétences **100% conseil secteur public.**

Ne proposant que des **expertises ciblées et pluridisciplinaires de très haut niveau ...**

... garanties par des **associés-consultants de grande expérience ;**

... réunis autour **d'une même philosophie du conseil** : un engagement total, pragmatique et sur mesure ;

... développant des **outils et des méthodes novatrices ;**

... travaillant pour le secteur public avec **passion, enthousiasme et synergie.**

À partir d'une **approche à dimension humaine du conseil.**

NOTRE PHILOSOPHIE

Pour nous, le conseil au secteur public, aux collectivités locales, à l'Etat et à ses services déconcentrés, aux institutions européennes, aux organismes de protection sociale et aux opérateurs de missions de service public, revêt un caractère particulier.

Il doit certes, se nourrir des techniques et des méthodes connues dans le reste des univers professionnels, mais également ne jamais perdre de vue le sens final de l'action, la politique publique et la qualité de services.

Compte tenu de sa maturité, le secteur public doit ainsi selon nous s'ouvrir à de nouveaux acteurs qui proposent une expertise de haut niveau grâce à des équipes de **professionnels expérimentés, sans coûts de structure excessifs et donner la priorité à une expertise directement opérationnelle.**



LE CONSEIL

- C'est notre **métier principal**, il fonde notre approche des problématiques de nos clients. Le métier de consultant est notre parti pris initial et ce positionnement se note dans chacune de nos interventions. Nous partageons avec vous le sens du service public et le besoin d'efficacité que l'usage des deniers publics exige.



L'AUDIT

- Notre neutralité et notre pratique de multiples environnements nous amène **régulièrement à nous positionner en tant qu'auditeur** sur des problématiques financières, opérationnelles mais aussi stratégiques : audit RH, audit de projets informatiques, audit complet d'une association exerçant une mission de service public...



LA FORMATION

- Nous réalisons une activité significative en formation (intra et inter) chez nos clients ainsi qu'auprès de grandes institutions ou organismes dédiés : INET, CNFPT, ENA, Grandes Ecoles de commerces. Nous considérons cet aspect de notre métier comme indissociable des deux premiers car il nous oblige à **toujours garder le recul nécessaire pour réinterroger nos pratiques** et confronter nos méthodes à l'évolution des métiers et des préoccupations de nos clients.
- Nous **bénéficions, depuis le 22 décembre 2022, de la Certification Qualiopi pour la catégorie : action de formation (L. 6313-1-1*)**. Vous trouverez plus de précisions à ce sujet en page suivante.



En quoi consiste le référentiel Qualiopi ?

Le [référentiel national qualité Qualiopi](#) est un outil de référence pour les entreprises proposant des prestations de formation en France.

Il a été mis en place par le gouvernement français afin de garantir aux consommateurs une offre de services de qualité. Pour obtenir la certification Qualiopi, les entreprises doivent satisfaire à un ensemble de critères rigoureux qui couvrent l'ensemble de leur activité de formation.

Le référentiel est composé de 7 critères principaux, dont vous trouverez les intitulés ci-dessous, comprenant chacun une liste d'indicateurs précisant le niveau de qualité attendu.

- **Critère 1 :** Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus
- **Critère 2 :** L'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires lors de la conception des prestations
- **Critère 3 :** L'adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre
- **Critère 4 :** L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre
- **Critère 5 :** La qualification et le développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations
- **Critère 6 :** L'inscription et l'investissement du prestataire dans son environnement professionnel
- **Critère 7 :** Le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées

PIM s'est engagé dans cette démarche qualité en 2022 (certification officielle délivrée le 22/12/2022), et entend bien pérenniser celle-ci au fil des audits de surveillance qui se tiendront tous les 18 mois.

Vous pouvez retrouver notre certificat en annexe.

3) NOTRE OFFRE FORMATION

Tout savoir sur nos formations

Quelle est notre offre de formation ?

QUOI ?

COMMENT ?

POUR QUI et
PAR QUI ?

OÙ, QUAND et
COMBIEN ?

■ PIM ne dispose d'aucun catalogue de formation pré-établi

- Chaque prestation de formation est personnalisée, puisqu'elle répond aux besoins précis d'un donneur d'ordre public. Ces besoins sont définis au préalable par le commanditaire, et portés à la connaissance de PIM par la publication d'appels d'offres s'inscrivant dans le cadre du code des marchés publics.
- De ce fait, nous n'avons pas de catalogue de formation pré-établi.

■ Nos offres de formation sont complémentaires à notre métier principal.

- Nous sommes avant tout un cabinet de conseil, qui propose à ses clients un offre de formation complémentaire à ses prestations de conseil.
- Ce positionnement illustre notre volonté de réaliser des formations uniquement sur des sujets que nous connaissons parfaitement car nous les traitons dans le cadre de nos prestations de conseil, de partager notre savoir mais aussi de conceptualiser et de rendre pédagogiques les convictions que nous développons dans nos missions.

■ Nos formations sont donc conçues exclusivement sur-mesure et en réponse à une commande précise

- Elles sont explicitées dans un mémoire technique (ou devis) détaillant la totalité de notre intervention :
 - ▶ L'interprétation de votre contexte et vos objectifs ;
 - ▶ Le contenu de la formation proposée avec un schéma pédagogique détaillé ;
 - ▶ Les supports utilisés et le déroulement logistique de la formation ;
 - ▶ Les procédures d'évaluation des stagiaires ;
 - ▶ La présentation de nos formateurs dont l'expertise est la plus adaptée à l'action de formation concernée ;
 - ▶ Les engagements du cabinet à la réalisation du contrat ;
 - ▶ Les principales références en lien avec l'offre.

Tout savoir sur
nos formations

Quelle est notre offre de formation ?

- Nous disposons d'une expertise significative sur des thématiques précises de formation. Toutefois, nous pouvons concevoir, sur demande, une formation dans tous nos domaines d'intervention listés ci-dessous :

Nos domaines d'intervention dans le cadre de notre activité de **conseil** :

Finances locales

- Analyses financières rétro-prospectives
- Audit et Stratégie financière
- Accompagnement budgétaire et comptable
- Audit de satellites
- Démarches marges de manœuvre
- ...

Intercommunalité

- Transformations territoriales
- Démarches de Pactes financiers
- Transferts de compétences / CLECT
- Conseils fiscaux, convergences
- Mutualisation
- ...

Ressources humaines et maîtrise des effectifs

- GPEC, transferts, temps de travail, RI, RIFSEP...
- Conduite du changement
- Formations des managers et séminaires
- Gestion des risques psycho-sociaux
- Coaching de décideurs publics

Nos domaines d'intervention privilégiés dans le cadre de notre activité de **formation** :

Organisation des collectivités

- Refonte d'organigrammes
- Projet d'administration / projets de service
- Audit / optimisation des processus
- Adaptation, mutualisations et performance des prestations publiques
- Territorialisation des services
- Mutualisation de services
- ...

Réforme de l'Etat

- AMO grands projets de transformation
- Pilotage de projets complexes
- Accompagnement de grands projets SI en AMOA
- Accompagnement de projets de service ministères
- Evaluation de l'action publique
- Pilotage de la performance,
- Contrôle interne et externe
- ...

Amélioration de la performance

- Réingénierie de processus
- Contrôle de gestion
- Comptabilité analytiques
- Démarche qualité par les processus
- Gestion des opérations et des projets, PPI, AP/CP
- AMO de système d'information

Systèmes d'information

- Organisation de la fonction informatique
- Schémas directeurs informatique
- AMO de système d'information(fin., RH, ...)
- Transformation numériques
- ...

QUOI ?

COMMENT ?

POUR QUI et
PAR QUI ?

OÙ, QUAND et
COMBIEN ?

Tout savoir sur nos formations

Quelles sont nos modalités d'intervention ?

- L'activité de formation de PIM se déroule exclusivement dans le cadre de la commande publique. De ce fait les caractéristiques suivantes diffèrent d'un organisme de formation « standard » :
 - Les informations relatives aux prestations proposées par PIM,
 - Les conditions de préparation des formations,
 - Les modalités de déroulement et les processus d'évaluation a priori et a posteriori
- Nous répondons à des consultations qui émanent de clients publics, qui sont soumis au code des marchés publics et donc à des obligations de publicité et de mise en concurrence.
- Une fois le marché public attribué, nous restons à l'écoute des demandes d'ajustements.
 - Les ajustements peuvent aussi bien porter sur le contenu pédagogique (insister davantage sur une séquence par exemple), que sur les modalités d'intervention (distanciel ou présentiel par exemple)
- Nous nous engageons à être réactifs dans le suivi de la prestation de formation.
 - Disponibilité sous 3 jours ouvrés pour la tenue de réunions de suivi ;
 - Relecture sous 3 jours ouvrés de documents remis par les stagiaires.
- La taille de notre collège d'associés (9 personnes en 2022) et de notre réseau professionnel nous permettent d'assurer un remplacement rapide en cas de défaillance de l'un de nos formateurs.

QUOI ?

COMMENT ?

POUR QUI et
PAR QUI ?

OÙ, QUAND et
COMBIEN ?

Tout savoir sur
nos formations

Quelles sont méthode d'évaluation de l'atteinte des objectifs ?

- Nos formations répondent toujours **des objectifs formulés sous forme de capacité et/ou compétences professionnelles à acquérir**. Ils sont toujours ajustés en fonction des attentes du commanditaire une fois le marché contractualisé.
- Nos formations font toujours l'objet **d'évaluation de l'atteinte de ces objectifs** par les stagiaires. Cette évaluation est assuré en priorité par le commanditaire. A défaut, nous proposons une méthode d'évaluation selon ses attentes.
- Par ailleurs, les livrables produits par les stagiaires lors de la formation sont transmis au commanditaire en fin de formation.

QUOI ?

COMMENT ?

POUR QUI et
PAR QUI ?

OÙ, QUAND et
COMBIEN ?

Exemple d'objectifs pédagogiques

Commanditaire : CNFPT - INET, dans le cadre du CSM (Cycle Supérieur du Management)

Stagiaires : cadres supérieurs de la fonction publique territoriale – promotion 55 (21 participants)

Année : 2022 – 2023

Thème de la formation : Réformes et grandes transitions (24h)

Extrait des objectifs pédagogiques : 3 grandes transitions abordées

- Transition écologique :
 - ▶ Comprendre les enjeux de la transition écologique avec une double approche :
 - Mettre à disposition une vulgarisation d'analyses scientifiques ;
 - Illustrer avec des exemples concrets des bouleversements en cours sur les territoires.
 - ▶ Avoir des clés de compréhension et une boîte à outils pour agir et organiser une politique de résilience écologique.
- Transition démographique :
 - ▶ Comprendre l'ampleur et les enjeux de la transition démographique.
 - ▶ Appréhender les conséquences du vieillissement de la population.
 - ▶ Être en capacité d'analyser la prise en charge du grand âge.
- Transition citoyenneté et politique :
 - ▶ Comprendre l'évolution de la perception de l'Etat dans notre société de 1945 à nos jours.
 - ▶ Interpréter les tendances des réformes institutionnelles des collectivités territoriales de ces quarante dernières années.
 - ▶ Appréhender les nouveaux modes de gouvernance territoriale (notamment partenariats publics-privés).

Tout savoir sur nos formations

Quels sont nos engagements ?

■ Un accompagnement alliant expertise technique et pédagogie

- Le formateur est lui-même un expert de la thématique proposée, qu'il a pratiqué en conseil et pas uniquement en formation.
- Le formateur connaît les métiers des participants.
- La présence physique du formateur est privilégiée.

■ Notre **pédagogie** s'appuie sur des méthodes diversifiées, interactives et opérationnelles, adaptées aux cadres dirigeants de la fonction publique territoriale, principaux bénéficiaires de prestations de formations :

- Apports théoriques et méthodologiques ;
- Témoignages d'agents territoriaux, experts et / ou praticiens ;
- Animation de débats et temps de construction de sens ;
- Pédagogie active : exercices collectifs, échanges professionnels, construction collective d'outils et tableaux de bord de manager à partir des cas concrets et situations vécues par les participants ;
- Incitation à l'utilisation d'outils interactifs pour traiter le recueil de données et l'analyse :



Pour poser des questions et recueillir rapidement des avis en séance.



Pour organiser des sondages à grande échelle.



Pour recréer l'expérience d'un "tableau blanc" sur lequel l'ensemble des participants peuvent s'exprimer et contribuer en temps réel.



Freeplane

Pour créer des cartes heuristiques et mieux visualiser des processus.

QUOI ?

COMMENT ?

POUR QUI et
PAR QUI ?

OÙ, QUAND et
COMBIEN ?

Tout savoir sur nos formations

A qui s'adressent nos formations ?

■ Tout comme le reste de notre activité, nos formations s'adressent avant tout **aux acteurs du secteur public et parapublic en France** :

- Collectivités territoriales (communes, intercommunalités, départements, régions...) et organismes associés
 - ▶ Nous intervenons, à titre d'exemple, fréquemment dans le cadre de formations organisées par l'INET (Institut National des Etudes Territoriales) ou le CNFPT. Vous retrouverez à titre d'information le catalogue de formations proposé par l'institut en cliquant sur le lien suivant : <https://inet.cnfpt.fr/formation-continue/loffre-services/catalogue-de-formation>
- Etat (administrations centrales et déconcentrées, agences,...) ;
- Opérateurs de l'Etat (établissements publics, centres de formations, GIP...).

■ Niveau des stagiaires avant la formation : **aucun prérequis**.

- PIM n'est pas en charge de la détermination des conditions d'accès et des procédures de recrutement, du fait de sa démarche de réponse à appels d'offres ; en effet, PIM a élaboré une proposition commerciale en amont, adaptée au besoin du donneur d'ordre, qui a validé l'offre avant le début de la formation.
- A l'attribution du marché public, le donneur d'ordre a donc d'ores et déjà déterminé lui-même le type de formation que PIM devra dispenser, et le public bénéficiaire.

POURQUOI ?

COMMENT ?

POUR QUI et
PAR QUI ?

OÙ, QUAND et
COMBIEN ?

Taux de satisfaction* :

36% de stagiaires satisfaits
60% de stagiaires très satisfaits
de nos prestations

*taux calculés sur un panel de 111 stagiaires depuis 2019.

Quelques chiffres pour 2020/2021

6 collectivités et organismes de formation nous ont fait confiance
742 stagiaires formés
728 heures d'intervention

Tout savoir sur nos formations

Par qui nos formations sont-elles dispensées ?

- Nos formateurs sont avant tout des consultants ayant **au minimum 10 années d'expérience du conseil, auprès d'une grande variété d'acteurs publics.**
 - Seuls les associés du cabinet sont proposés comme formateurs dans nos offres.
 - Les consultants peuvent apporter leur soutien au bon déroulé d'une formation (animation de groupes de travail, réalisation de supports pédagogiques...).
- La qualification et le développement des connaissances et compétences de nos formateurs sont assurés principalement par **la poursuite de leur activité de consultant** dans les domaines sur lesquels ils interviennent en tant que formateurs.
- Nos formateurs-consultants assurent **une veille constante sur :**
 - Le champ de la formation professionnelle (participations à des salons, webinaires)
 - L'évolution des métiers et des compétences (à travers leurs missions de conseil) ;
 - Les innovations pédagogiques (tests réguliers de nouveaux outils d'animation).

POURQUOI ?

COMMENT ?

POUR QUI et
PAR QUI ?

OÙ, QUAND et
COMBIEN ?

Tout savoir sur nos formations

Quelles sont nos modalités techniques d'intervention ?

POURQUOI ?

- Nous n'accueillons pas de public au sein de nos locaux. Nos formations sont toujours dispensées **soit en distanciel, soit en présentiel dans des locaux mis à disposition par le donneur d'ordre.**
 - L'INET (Institut National d'Enseignement Territorial), client historique du cabinet, précise par exemple les modalités d'accessibilité à ses formations sous le lien suivant : <https://inet.cnfpt.fr/formation-continue/informations-pratiques/venir-en-formation-linet>

COMMENT ?

- Notre logistique se résume en un mot, la **flexibilité** :
 - Flexibilité géographique :
 - ▶ Nous pouvons nous déplacer dans les locaux du commanditaire ;
 - ▶ Nous pouvons animer une formation à distance si son contenu le permet.
 - Flexibilité temporelle : nos formations sont de durées variables allant d'un jour à plusieurs jours sur une année.
 - ▶ Nous organisons notre intervention selon le souhait du bénéficiaire et les agendas de nos formateurs.

POUR QUI et PAR QUI ?

- Nos **tarifs sont transparents et adaptés à chaque prestation.**
 - Nous facturons nos formateurs par journée (ou demi-journée) de travail.
 - Nous appliquons un forfait unique par jour de déplacement.
 - PIM étant certifié organisme de formation, les prestations sont facturées nettes de TVA.
 - Si vous ne prévoyez pas de publier un d'appel d'offres, vous pouvez bien entendu nous adresser votre demande par mail à formation@publicimpact.eu. Nous vous recontacterons sous 48 heures.

OÙ, QUAND et COMBIEN ?

- Nous veillerons aux **conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap** (accessibilité des locaux, adaptations des moyens...). Notre référente handicap, Pauline Morillon, est à votre écoute pour toutes informations complémentaires à ce sujet à l'adresse suivante : formation@publicimpact.eu

4) ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE



INET (Institut National des Etudes Territoriales)
2008 – en cours

Marc Beaulier, Cédric Masera,
Claire Vigeant

Formation à la prise de poste des DG / DGA / DGST (plus de 120 participants) depuis 2008
CSM 49 : module 4
CSM 50 : module 4, module 2 et mission de consultance
CSM 51 : module 4, module 2 et mission de consultance
CSM 52 : module 4, module 2 et mission de consultance
CSM 53 : module 4, module 2 et mission de consultance
CSM 54 : Module 3 + mission de consultance
Les enjeux du numérique : 2017, 2018, 2019
Les e-services dans les collectivités 2018, 2021
Du projet politique au projet d'administration (depuis 2018)



Conseil Régional de Normandie
2021 – en cours

Marc Beaulier, Cédric Masera

Cycle de conférences sur les enjeux du numérique



IFET (Institut de Formation de l'ADF, association des départements de France)

Marc Beaulier

Cycle de formation pour les élus sur l'acte II de la décentralisation



ENA (Ecole Nationale d'Administration)

Marc Beaulier

Comment travailler avec les consultants
Les projets de service



ESSEC formation initiale et formation continue

Marc Beaulier

Les différents modes d'intervention des collectivités locales



INSET (Institut National Spécialisé d'Etudes Territoriales) Ministère de la Culture
2019 – en cours

Marc Beaulier

Cycle de webinaires sur la dématérialisation des ADS



Institut Hautes Etudes des Métropoles
2019 - 2022

Marc Beaulier, Arnaud Jarry

Encadrement méthodologique de tous les « comités »
L'organisation des métropoles
Les enjeux financiers des métropoles



CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale)

Marc Beaulier

Cycle de webinaires sur la dématérialisation des ADS
Formation sur la démat des ADS



Conseil Départemental de l'Essonne
2021

Marc Beaulier

Animation du séminaire des élus de la majorité départementale

5) NOS PRINCIPAUX FORMATEURS

Marc Beulier, Associé de PIM, plus de 25 ans d'expérience



Expert en organisation

- Diplômé de l'ESCP, ancien responsable des équipes de conseil au secteur public chez KMPG (Paris) puis chez Atos consulting (France).
- Il réalise et pilote de nombreux projets d'organisation pour des collectivités locales (Aquitaine, Picardie, Dordogne, Collectivité européenne d'Alsace, Essonne, Loir et Cher, ..), des opérateurs de l'Etat et des administrations centrales.
- Marc Beulier est formateur régulier et depuis de nombreuses années à l'INET et pour de grands organismes de formations (CNFPT, ENA, ESSEC, IHEDM).
- Ses thématiques de prédilection sont l'impact du numérique sur les administrations, les projets d'administration, l'impact des grandes mutations sur les politiques publiques, ou encore les cycles de direction générale des administrations publiques ou les relations entre les consultants et les décideurs publics.
- Marc Beulier est membre du bureau scientifique de l'Institut des Hautes Etudes Métropolitaines (IHEDM) et secrétaire du Cercle Colbert.

Cédric Masera, Associé de PIM, 10 ans d'expérience



Expert en SI

- Diplômé de Sciences Po Paris, Cédric Masera est aussi titulaire d'une licence de biologie. Sa sensibilité aux problématiques environnementales éclaire chaque mission sur laquelle il est amené à intervenir.
- Il dispose de 10 ans d'expérience dans le conseil auprès des collectivités pour lesquelles il a participé à plus de 50 missions dans tous les champs des politiques publiques. Il a réalisé près de 10 projets de service et la mission d'audit organisationnel post fusion de la Région Normandie. Il a évalué l'organisation de la MDA du Département de l'Hérault
- Cédric est notamment spécialisé dans les enjeux d'innovation par les usages, de transformation numérique des collectivités et de leurs fonctions supports par les usages et les démarches participatives.
- Il pilote la mission auprès du Département de l'Hérault et le programme de transformation global numérique pour 2 000 agents.

6) ANNEXE : CERTIFICAT QUALIOPi

Certificat N° 2022-02-50



certifie que l'organisme

PUBLIC IMPACT MANAGEMENT

Numéro d'enregistrement de la déclaration d'activité : 11754950075

Pour la / les catégorie(s) d'action(s) suivante(s) :

Action de formation (L. 6313-1-1*)

- A été évalué et est certifié conforme aux exigences requises par :

Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 ; Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 ; Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national ; Décret n°2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle ; Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs ; Arrêté du 7 décembre 2020 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit à distance ; Décret n°2021-1851 du 28 décembre 2021 permettant l'accès aux financements jusqu'au 30 juin 2022 pour les OFAC en cours de certification avant le 31 décembre 2021 ; Arrêté du 30 décembre 2021 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit à distance et fixant la date limite de financement ; Les règles de certification en vigueur définies par DAUGE FIDELIANCE dans le Guide de conduite des missions de certification des organismes prestataires d'actions de formation, qui découlent de la norme NF EN ISO / IEC 17065 ; Guide de Lecture du référentiel national qualité publié sur le site du Ministère du Travail

Peut utiliser la marque « Qualiopi » certifiant la qualité de ses actions de formation :



Pour son site principal :

5 RUE DES COLONNES
75002 PARIS
N° SIRET : 530 115 120 00046

Et, pour les sites suivants : pas de site complémentaire

Le certificat a été délivré le 22/12/2022, sa date d'échéance est le 21/12/2025

Responsable Technique DAUGE FIDELIANCE
Fabien POURBAIX

Digné électroniquement le 22/12/2022 par
Fabien Pourbaix



Accréditation n°5-0623

Portée disponible sur www.cofrac.fr

Pour toute demande de devis ou renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter par mail ou téléphone :



formation@publicimpact.eu



01 42 05 92 92



web